



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

PATHOLOGIES MUQUEUSES BUCCALES - DPC 13002325013



**Les pathologies de la muqueuse buccale :
savoir bien agir selon le degré d'urgence
et de gravité**

Mise à jour du document le 15/11/2024

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Reconnaître une lésion et l'associer à un diagnostic
- Evaluer la gravité et son degré d'urgence
- Prendre en charge et/ou orienter son patient

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription dans le cadre du DPC :

1 : Pré-inscription via le formulaire en ligne [ICI](#).

2. Inscription **sur votre espace www.mondpc.fr** au programme souhaité > **Numéro d'action : 13002325013**

Inscription hors DPC :

1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne [ICI](#).

2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription

3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle

4. Vous recevrez sous 7 jours après la formation, votre attestation de présence et de règlement

FORMATEURS

Dr Juliette ROCHEFORT

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

Maîtrise de l'expression orale et écrite en français.

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

DURÉE

1 journée de 7 heures

PROGRAMME

Module 1 : L'incontournable : Les différentes lésions élémentaires

- Identifier, nommer et décrire des lésions élémentaires (les macules, les plages, les plaques, les papules, les ulcérations, les érosions, les vésicules, les bulles et les nodules

Module 2 : La démarche diagnostique

- Mener une démarche diagnostique face à des lésions buccales : diagnostics différentiels, examens complémentaires, prises en charge. Quand, comment et où orienter ?

Module 3 : Les urgences

- Identifier les urgences en pathologies de la muqueuse buccale : critères de gravité, quand s'inquiéter et comment agir?

Module 4 : Les infections Sexuellement Transmissibles

- Les Infections Sexuellement Transmissibles : manifestations orales, rôle du chirurgien dans leur prévention, leur détection et leur prise en charge, notamment chez les adolescents

Module 5 : Cas cliniques

- Exercices et échanges autour de cas cliniques

Conclusion et évaluation de la formation

TARIF

De 360€ à 455€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : 455 €

Tarif hors DPC : 360 €

Le déjeuner n'est pas inclus.

CALENDRIER

En inter :

- **6 février 2025**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**
- **22 mai 2025**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**
- **23 octobre 2025**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**
- **4 décembre 2025**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

En intra :

Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : referenthandicap@ufsbd.fr.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants : 94%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 12 derniers mois)
- **28 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

DPC : à hauteur de 455 €* (* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC)

En vous inscrivant à la session sur www.mondpc.fr, les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 200 €/jour* (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL ffpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

*Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel DPC](#)

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

SPÉCIALITÉ

Situations difficiles

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat